

4

Enseignement
Enfance-jeunesse

6

Sport
Vie associative

18

Culture
et communication

n°86 - JANVIER 2026

NEUVILLE *de* POITOU

Magazine municipal

**ENSEMBLE
AU FIL DES SAISONS**



Neuville
de Poitou



AMP NEUVILLE

- Vente de véhicules neufs et occasions
- Réparation toutes marques
- Mécanique tôlerie - peinture
- Climatisation
- Réparation et remplacement pare-brise



4 boulevard Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 20 70 - garage.ampneville@orange.fr

Maçonnerie / Couverture / Menuiserie / Agencement



05 49 93 91 40
 ambition-renovation.com
 POITIERS / CHATELLERAULT

L'ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE RENOVATION

spie batignolles

travaux publics

Travaux Publics

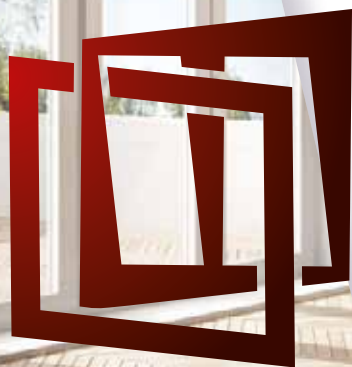


Travaux routiers - Réseaux divers - Plateformes industrielles - Aménagements urbains

T : 05 49 51 31 97

37 Rue de la Croix Berthon - 86170 NEUVILLE DE POITOU
 sbtp.poitou-charentes@spiebatignolles.fr

L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE
 D'UN PROFESSIONNEL



CC BAT

MENUISERIE ALU | PVC | BOIS

PLAQUISTERIE ■ ISOLATION ■ CARRELAGE ■ FAÏENCE

19, rue des Tiers - **86170 NEUVILLE-DE-POITOU**

05 49 54 48 20

christophecaniot@sfr.fr - www.ccbat-christophecaniot.fr





Ce bulletin municipal sera le dernier pour la période 2020-2026. Comme vous pouvez le lire, les actions ne manquent pas et notre activité sera soutenue jusqu'au dernier jour. Viendra ensuite le temps des élections municipales

et nous laisserons la démocratie s'exprimer.

Nous avons eu récemment connaissance de la population de référence au 1^{er} janvier. Elle se monte à 5 600 personnes et continue donc de progresser avec un élément notable : le nombre de logements évolue plus vite que le nombre d'habitants. Deux phénomènes expliquent cela : le vieillissement de la population (avec l'amélioration du maintien à domicile) et le desserrement des ménages. Il en résulte que le nombre d'habitants par logement baisse. L'urbanisme de la commune doit donc s'adapter avec notamment la production de logements plus petits tout en conservant un équilibre entre habitat individuel et collectif. Comme vous le verrez dans ce bulletin, les opérations immobilières se poursuivent, notamment sur l'ancien site Dousset Matelin. Les 46 logements de la Résidence du Petit Bois sont quant à eux terminés et 36 sont déjà loués. Un projet immobilier est bien avancé sur la friche de l'ancien Super U.

La disponibilité des logements est essentielle mais l'équilibre et l'attractivité de notre commune passent également par la gestion de nos écoles, l'entretien du patrimoine bâti et de la voirie ou encore le soutien aux associations. De nombreuses activités nous permettent de nous retrouver, quelles soient sportives, culturelles ou solidaires. Mais tout cela ne serait pas possible sans les nombreux bénévoles, que je remercie pour leur investissement, et l'appui des services de la collectivité. Fin 2025, nous avons pu collectivement apprécier le travail réalisé par l'UCIA (Union des Commerçants, Artisans et industriels) pour la 4^e édition du marché de Noël sur la Place Joffre. Les 18 chalets, la patinoire et les nombreuses animations ont eu un très grand succès.

Enfin, le 31 décembre, le FJEPS lançait le premier réveillon solidaire. Une très belle initiative couronnée de réussite.

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'ensemble des activités ou manifestations.

Pour conclure, vous retrouverez dans ce bulletin les projets importants lancés par la Communauté de Communes du Haut-Poitou. En ce mois de février 2026, les projets de construction du nouveau siège administratif de la CCHP et de la gendarmerie démarrent. Enfin, les travaux du pôle social intercommunal se poursuivent.

Séverine SAINT-PÉ

Maire de Neuville-de-Poitou

Sommaire

Enseignement-enfance.....9

Le local des Z'Ados
Les temps d'activités périscolaires (TAP)
La Parenthèse enfants-parents

Sport et vie associative.....6

Des champions et bénévoles neuvillois
Forum des associations
La Saint-Jean

Bâtiment et patrimoine communal.....7

Halles du marché
Travaux dans les écoles
Rénovation au complexe sportif

Développement durable et environnement.....8

Une multiplication des espaces verts sur la commune
L'agrandissement du bois Cernin
Collaboration avec l'université de Poitiers
Point sur la fourrière et la gestion des animaux errants
Mise en place des premiers composteurs collectifs

Voirie.....10

Un réseau renforcé pour mieux gérer les eaux pluviales
La sécurité des écoles renforcée
Assainissement eaux usées
Des cheminements doux pour des déplacements facilités
Travaux d'aménagement pour améliorer la sécurité
Aménagement du parking du cimetière

Sécurité.....12

Infractions et détails des contraventions

Vie économique.....14

Nouveaux commerçants et entreprises de l'année 2025
Réunions des commerçants, artisans et entreprises
Marché de Noël

Urbanisme.....16

Les nouvelles constructions
Point d'étape PLUI-H
Les chiffres de l'urbanisme 2025

Culture et communication.....18

La médiathèque : un équipement culturel très fréquenté

Entretiens avec : Maurice Abitol, président de Neuvil'en Jazz ; Emmanuel Thoreau, directeur de la radio Styl'FM ; Christelle Paillard et Antoine Escalier de Latitude Furigny

Action sociale et citoyenneté.....21

Le Clos du Béthin
Spectacle de Noël du CCAS
Repas des aînés
Octobre Rose
Des associations au service de la personne

L'actu du Haut-Poitou.....23

Pass' : Culture, sport, numérique et environnement au cœur des projets du Haut-Poitou

Un nouveau pôle administratif pour le Haut-Poitou

La future gendarmerie à Neuville-de-Poitou

Infos pratiques.....25

Permanences des associations et organismes au centre social intercommunal
Recensement citoyen
Eaux de Vienne en ligne
Permanence France Rénov'

Agenda 2026.....28

Etat civil.....29



Malgré la décision du gouvernement de supprimer le fonds de soutien aux activités périscolaires, la municipalité a fait le choix responsable de maintenir l'ensemble des activités périscolaires convaincue de leur rôle essentiel dans l'épanouissement et la réussite éducative des enfants.

Cette volonté s'inscrit également dans une politique de justice sociale, avec le maintien d'une tarification sociale à 1 euro au restaurant scolaire, afin de garantir à tous les enfants un accès à une restauration de qualité.

Par ailleurs, la commune poursuit activement les travaux d'entretien, de rénovation et de sécurisation des écoles, pour offrir aux élèves, aux enseignants et aux personnels des conditions d'accueil sûres, adaptées et durables.

Adeline MEKILA

Adjointe déléguée « enseignement, enfance-jeunesse »

LE LOCAL DES Z'ADOS

Géré par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, Le Local des Z'ados est un espace spécialement dédié aux jeunes, conçu pour leur offrir un lieu accueillant, sécurisé et stimulant. Il permet aux adolescents de se retrouver, d'échanger de se détendre et de participer à des activités variées encadrées par une équipe d'animateurs. Aménagé pour répondre aux besoins et envies de 11-17 ans, le local propose :

- Un espace détente avec canapés, jeux de sociétés, musique et coin discussion
 - Des équipements ludiques (babyfoot, billard, console...)
 - Un espace modulable pour les activités collectives
- Tout au long de l'année, des animations sont organisées afin d'encourager la participation et l'autonomie des jeunes :

- Sorties
- Ateliers
- Séjours (mer, montagne, bénévolat au Festival du Fil du son de Civray, Disneyland Paris, Astérix, Puy du fou...)
- Projets de groupe (séjour à Paris, char fleuri de la Saint Jean à Neuville...)

Les horaires :

Pendant la période scolaire le mercredi de 14h à 18 h, le vendredi de 16h45 à 22h et le samedi de 14h à 18h



Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi. Les horaires sont variables en fonction du programme d'animation.

Le Local des Z'ados est situé 9 bis rue de la Jeunesse à Neuville-de-Poitou.

Personne à contacter pour avoir des informations

Mège Valérie responsable du Local

Tél. 06 19 93 00 95

Mail : localdeszados@cc-hautpoitou.fr

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP offrent aux enfants un moment de découverte, de détente et d'apprentissage ludique en complément du temps scolaire. Ces activités permettent de développer la curiosité, la créativité, l'esprit d'équipe et le bien-être de chacun.

Ces activités sont organisées autour de trois grandes catégories et encadrées par des intervenants qualifiés.

TAP multisport, pour bouger, se dépenser et découvrir différentes pratiques sportives.

Avec le FJEPS, EPA 86, CDOS (comité national olympique et sportif français), le CEP Gymnastique ainsi qu'un animateur communal.

TAP culturels, pour éveiller la curiosité, la connaissance et l'ouverture au monde.

Encadré par un animateur communal qui propose un temps découverte « livres » dans la bibliothèque de

l'école de Bellefois et un animateur qui propose un temps découverte « jeux de société » à l'élémentaire des Petits Cailloux de Jules Ferry.

TAP créatifs, pour stimuler l'imagination, l'expression et la créativité des enfants. Trois animatrices communales proposent des activités créatives, une dans chaque école. Les TAP se déroulent sur plusieurs créneaux dans la semaine.

Les petits cailloux de Jules Ferry pour les élémentaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h35 à 13h35

Les petits cailloux de Jules Ferry pour les GS de maternelle : lundi et vendredi de 11h45 à 12h30

École de Bellefois : pour les GS de maternelle mardi de 12h50 à 13h35 et pour les élémentaires le jeudi et vendredi de 12h50 à 13h50



Bellefois, Halloween 2025

TAP, ateliers créatifs



LA PARENTHÈSE ENFANTS-PARENTS

Lieu d'accueil Enfants-Parents Itinérant

Un nouveau service sur la commune pour les parents de jeunes enfants.

C'est un lieu convivial d'échanges, animé par des professionnels dans un climat de confiance et de respect. C'est aussi un lieu de jeux et de découvertes où les enfants de 0 à 6 ans vivent des expériences de socialisation et de partage.

Lors des séances d'accueil les futurs parents, les parents et les enfants peuvent prendre du temps pour eux, passer un bon moment, vivre des instants de complicité avec leur enfant, se détendre...

Ce lieu respecte l'anonymat et la singularité de chaque famille.

La fréquentation est libre, sans inscription et gratuite, entre 9h30 et 11h30. Le planning des séances est disponible sur le site www.cc-hautpoitou.fr

L'enfant reste sous la responsabilité de son accompagnant pendant la durée de l'accueil.

La Parenthèse Enfants-Parents est un service de la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

À Neuville-de-Poitou :

Salle du parc, 5 rue Alphonse Plault

Catherine LAUNAY-QUERRÉ et Annick BOUILLÉ

06 26 84 29 66

laepi@cc-hautpoitou.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Pour qui ?

Enfants nés en 2023 et domiciliés à Neuville-de-Poitou ou à Yversay, pour les nouveaux habitants.

Comment faire ?

Prendre contact avec la mairie de Neuville-de-Poitou, service affaires scolaires pour obtenir le dossier de pré-inscription dès que possible :

affairescolaires@neuvilledepoitou.fr

ou 05 49 51 63 58

Le dossier devra être retourné dûment complété à la mairie.

Sport et vie associative



L'ensemble des associations de Neuville-de-Poitou est chaleureusement remercié pour son engagement et son dynamisme tout au long de l'année écoulée.

Par leurs actions, leurs initiatives et leur dévouement, elles contribuent chaque jour à faire vivre la commune, à renforcer le lien social et à offrir à tous des moments de convivialité et de partage.

La participation active du tissu associatif à la vie locale constitue une véritable richesse pour Neuville-de-Poitou.

Samuel PRAUD

Adjoint délégué « aux sports et à la vie associative »

DES CHAMPIONS ET BÉNÉVOLES NEUVILLOIS

Des sportives et sportifs champions départementaux, régionaux, nationaux... et même un titre européen ont été récompensés. Trente-trois trophées ont ainsi été remis lors de la réception au Majestic.

Des bénévoles d'associations ont également été mis à l'honneur. Danièle Grimaud (FJEPS), Géraldine Perrin (EPA 86), Hervé Bonnet (AIPEN - Association Indépendante des Parents d'Élèves du Neuvillois), Monique Poyant (Amicale Sportive de Tir Neuvillois), Patrice Maître (comité des fêtes) et Louissette Rullier (Styl'FM).

Cette remise de prix est l'occasion de mettre à l'honneur toutes les associations du territoire.



(Crédit photo : Dominique Dubois)



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a réuni un grand nombre d'associations afin de présenter leurs activités au public. Les visiteurs ont découvert les différents domaines représentés, échangé avec les responsables associatifs et obtenu les informations nécessaires pour une éventuelle inscription.

Cet événement offre un aperçu de l'offre associative disponible sur la commune.



SAINT-JEAN

Célébrée en juin comme tous les ans, la Saint-Jean, organisée par le Comité des Fêtes, a ravi petits et grands. Clowns, musique, danse, retraite aux flambeaux, feu et pique-nique ont animé les festivités.

Bâtiments et patrimoine communal



La commune assure l'entretien des bâtiments communaux, soit par l'intervention d'entreprises extérieures soit en régie. 2025 a vu des chantiers s'achever. D'autres se poursuivront en 2026 pour permettre à chacun de profiter de ce patrimoine en toute sécurité.

Bernard ARNAUDON

Adjoint délégué « Bâtiments, entretien du patrimoine communal et sécurité des ERP »

HALLES DU MARCHÉ

Le bâtiment a fait l'objet d'un ravalement de la façade au niveau du pignon au-dessus de la verrière et d'une réparation de la fissure au-dessus des portes du côté mairie.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Tout au long de l'année, les services techniques effectuent des travaux dans les écoles et entretiennent les bâtiments pour permettre aux élèves, enseignants et personnels d'évoluer dans des locaux agréables et sûrs.

Il peut également s'agir de travaux divers tels que le remplacement des poignées de portes, la réfection de peintures, la modification de meubles, l'installation de tableaux blancs etc.

Mais également de travaux plus importants que sont la réparation des gouttières, le remplacement de néons défectueux ou la réfection du plancher d'un bloc sanitaire.



RÉNOVATION AU COMPLEXE SPORTIF

Des travaux de rafraîchissement ont été menés pour améliorer les installations du complexe sportif.

Les quatre vestiaires ont été rénovés, incluant des travaux de peinture et la pose d'une nouvelle faïence.

Les portes et fenêtres des vestiaires ont également fait l'objet de réglages pour assurer une meilleure fonctionnalité.

Enfin, l'installation d'un système anti-calcaire protège les installations des effets de l'eau dure, garantissant ainsi leur longévité.

Développement durable et environnement



Depuis le début du mandat, la nature et l'environnement sont des sujets qui occupent une place importante dans les actions menées par la commune. Après une année 2025 fortement marquée par le changement du schéma de collecte des déchets mis en place par la Communauté de communes, un gros projet qui nous tient à cœur va voir le jour en tout début d'année 2026 : l'agrandissement du Bois Cernin.

Isabelle CAPET, adjointe déléguée « développement durable, propreté, réduction et tri des déchets, animaux errants »

Philippe BONNIN, adjoint délégué « services techniques, espaces verts et environnement »



UNE MULTIPLICATION DES ESPACES VERTS SUR LA COMMUNE

Pour faire face au changement climatique et créer des îlots de fraîcheur pour les habitants, la commune a investi fortement encore cette année dans l'implantation de nouveaux végétaux sur différents lieux de vie. Ainsi par exemple, rue de la Jeunesse, des végétaux grimpants (rosiers, passiflore, bignone et jasmin) ont été plantés pour obtenir des arches végétalisées sur la piste cyclable. Autre exemple au bassin d'orage rue Armand Caillard, ce sont plus de 600 végétaux rampants qui ont été introduits. Même chose à Bellefois, allée de Virginie où de nombreux rampants et arbustes ont été ajoutés. La place de la Liberté a vu, elle, des arbres tiges à floraison implantés. Pour le Boulevard Gambetta, 190 arbustes et vivaces vont verdifier les espaces. Cité de la Chasserie, des arbres de pluie et des vivaces variées ont été installés par nos agents. Quant à la Résidence du Petit Bois, elle a bénéficié de 45 végétaux vivaces et arbustes et de quatre érables. Et toujours l'opération des arbres à bébé (un arbre planté par naissance) qui a permis cette année d'ajouter 49 arbres Avenue des Champs de la Plaine.



L'AGRANDISSEMENT DU BOIS CERNIN

Lancé en 2025, le projet d'agrandissement du Bois Cernin de 1,5 hectare, organisé par l'entreprise deux-sérvienne Créateur de forêt, voit le jour. Ce projet, financé exclusivement grâce aux parrainages de 41 entreprises et de nombreux particuliers, va permettre de créer un espace naturel durable sur une ancienne parcelle agricole. Les Neuvilleois vont pouvoir ainsi bénéficier d'un espace de quiétude, d'émerveillement et de sensibilisation



aux enjeux liés à la protection de la biodiversité. La plantation de vingt-trois essences pour 1 081 plants a été réalisée du 19 au 23 janvier. Les contributeurs ont été invités à planter eux-mêmes des arbres. La commune a par ailleurs signé une Obligation Réelle Environnementale (ORE), un document juridique permettant de protéger ce terrain pendant 99 ans à des fins de protection de la biodiversité uniquement.

COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE POITIERS



Le partenariat avec la Chaire de la Biodiversité de l'Université de Poitiers et le programme collaboratif IDEA (Innover en DEhors du cAdre) hébergé par la Fondation Poitiers Université se poursuit. S'il a permis les années précédentes de recevoir des étudiants en M1 et M2 pour étudier notamment l'état des sols des Jardins du Pigeonnier et les insectes présents, il

s'oriente dans les prochains mois vers une collaboration avec l'entreprise Pictomap. L'objectif est d'identifier les zones à enjeux pour la biodiversité dans la commune et analyser la connectivité écologique pour certaines espèces (hérisson d'Europe, écureuil roux...).



MISE EN PLACE DES PREMIERS COMPOSTEURS COLLECTIFS

Attendus avec impatience, plusieurs composteurs collectifs ont été installés sur la commune cette année par la Communauté de communes pour répondre à l'obligation de ne plus mettre ses biodéchets dans les ordures ménagères. Selon les premiers retours, l'utilisation de ce dispositif est très satisfaisante, les sites sont bien identifiés et utilisés par de nombreuses personnes. Certains sites sont davantage sollicités, notamment sur le parking voltaire, celui en face de la médiathèque et celui du Parc Arnaud Beltrame. Quelques erreurs de tri ont été identifiées comme la présence de coquillages (moules, huîtres) ou l'ajout de déchets dans des sacs plastiques, qui sont interdits. D'autres sites d'implantation sont en projet et pourraient voir le jour en 2026.

POINT SUR LA FOURRIÈRE ET LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS

Dans un souci de prendre en compte le bien-être des animaux et leur sécurité, la fourrière municipale gérée par les élus récupère les chiens trouvés sur la voie publique. L'année 2025 voit leur nombre diminuer ! Ce bon résultat ne doit tout de même pas occulter l'absence encore trop souvent remarquée d'identification ou de coordonnées à jour sur le fichier national, ce qui rend plus compliqué la remise au propriétaire. L'utilisation des réseaux sociaux est alors nécessaire, notamment via notre page Facebook « Animaux perdus/trouvés à Neuville-de-Poitou ». La politique active de stérilisation des chats errants, qui sont ensuite remis sur site et nourris grâce à un partenariat avec l'association Action Sauvetage des animaux Neuvillois, se poursuit. L'association se charge également de mettre à l'adoption ceux qui sont sociables. Enfin, la commune a renouvelé son partenariat avec les nouveaux professionnels qui ont intégré cette année le cabinet vétérinaire de Neuville. Ce partenariat permet de prendre en charge une partie des frais des animaux accidentés ou malades et pour lesquels les propriétaires ne sont pas connus.





L'année 2025 a été marquée par la poursuite active des travaux de voirie, visant à améliorer la fluidité des déplacements pour l'ensemble des usagers, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des automobilistes. Dans cette perspective, la création de voies de déplacement doux contribue à renforcer la sécurité de tous les usagers de la route.

Par ailleurs, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont fait l'objet de renforcements réguliers, tant par des opérations de rénovation que par la mise en place de nouvelles infrastructures, afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

L'embellissement de l'espace public est pris en compte dans les travaux mis en œuvre. À cet égard, les travaux réalisés sur le parking du cimetière illustrent parfaitement cet engagement en faveur de la qualité esthétique et fonctionnelle des aménagements urbains.

Dominique PENAUD

Conseiller délégué « Voirie, réseaux, chemins ruraux et cheminements doux »

UN RÉSEAU RENFORCÉ POUR MIEUX GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Un nouveau réseau d'assainissement a été réalisé rue Armand Caillard, entre l'avenue des Champs de la Plaine et la RD 347. Ces travaux améliorent l'écoulement des eaux de pluie et réduisent les risques d'inondation. Trois bassins d'infiltration ont également été créés afin de permettre une absorption naturelle dans le sol et la limitation du ruissellement en surface.

Dans la rue de Cissé, un caniveau a été rénové et deux avaloirs modifiés. Rue Michel Champignon, c'est un réseau d'eaux pluviales qui a été créé.



LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES RENFORCÉE

Les services techniques de la commune ont installé des gabions avec assises dans l'impasse Jules Ferry et place de la Liberté pour sécuriser les entrées des écoles. De grands pots de fleurs agrémentent également ces lieux de passage.



ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

Dans le quartier de Bellefois, un poste pneumatique de transfert des effluents vers la station d'épuration du Bétin a été installé. Les lagunes de traitement des eaux usées du quartier de Bellefois ont été remplacées par un poste pneumatique.

L'échange des anciennes lagunes permet d'agrandir le Bois Cernin. Les parcelles des lagunes ont été cédées pour permettre cette extension dans le cadre du partenariat avec Créateur de Forêt.

DES CHEMINEMENTS DOUX POUR DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS

Ces cheminements permettent la circulation en sécurité des usagers non motorisés, en particulier les piétons. Ainsi, le trottoir situé allée de Virginie, le long de la boulangerie, a fait l'objet d'un aménagement avec la réalisation d'un trottoir pour les personnes à mobilité réduite en enrobé et la création de massifs d'espaces verts pour limiter le stationnement sur le trottoir.



À l'intersection de la rue des Stades et de la rue de la Jeunesse, des travaux ont renforcé la voirie, avec une attention particulière portée à l'amélioration et à la sécurisation du cheminement des piétons.

Sur le Boulevard Gambetta, la création d'une voie douce permet aux piétons et aux cyclistes de circuler sur une voie qui leur est réservée. La voirie a été réduite et des espaces verts créés pour embellir le boulevard.



DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

L'abaissement des bordures, la pose de bandes podo tactiles (indispensables pour signaler un danger imminent aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce à ses plots en relief), et la réalisation de marquage au sol sur divers secteurs, en particulier rue Daniel Ouvrard et rue Voltaire, facilitent les déplacements et la sécurité des piétons.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DU CIMETIÈRE



Un projet au service de la sécurité et de l'accessibilité. Le parking du cimetière a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement visant à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

L'entrée du parking est entièrement sécurisée, avec un traitement adapté de l'accès au cimetière, permettant ainsi une circulation plus fluide et une meilleure visibilité. Les places de stationnement sont clairement délimitées, avec la création de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR), afin de garantir une accessibilité optimale à tous.

De plus, le nouvel enrobé garantit la durabilité de l'infrastructure. Le service des espaces verts de la commune a travaillé à l'extension des plantations, pour offrir un cadre agréable et harmonieux autour de cet espace.





Le bien vivre ensemble est une dimension indispensable pour se sentir au mieux dans notre commune.

Pour rappel, le dispositif de participation citoyenne est déployé sur la commune de Neuville. Chaque quartier compte un ou plusieurs habitants référents auprès de la police municipale et de la gendarmerie. Ce dispositif encourage les habitants à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du policier municipal si vous souhaitez avoir des informations ou rejoindre le réseau des référents.

Le respect des règles de conduite et des limitations de vitesse, la réduction du stationnement sur les trottoirs, l'usage systématique de la ceinture de sécurité et l'abandon du téléphone au volant sont autant de pratiques essentielles pour garantir aussi la protection de toutes et tous. Elles contribuent également au bien vivre dans la commune.

À travers une vigilance collective et des gestes simples, il est possible d'améliorer la qualité de vie et la sécurité sur les routes de la commune.

La sécurité, la vigilance collective, les bonnes pratiques de conduite... c'est l'affaire de toutes et tous !

Jean-François LHUISSIER

Conseiller municipal délégué « à la sécurité et à l'accessibilité de l'espace public »

INFRACTIONS ET DÉTAILS DES CONTRAVENTIONS

1. STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Nous constatons chaque jour beaucoup trop d'incivilités sur les stationnements que ce soit sur les trottoirs aux environs des écoles ou des stades ou pendant les jours de marché

Se garer sur le trottoir : que dit le Code de la route ?

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable.

Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4^e classe, soit :

- Une amende forfaitaire de 135 euros (35 euros pour un 2 roues), majorée à 575 euros.
- Aucun retrait de point sur le permis de conduire.
- L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule.

Stationnement gênant

La loi différencie 3 catégories d'infraction :

- Les stationnements gênants,
- Les stationnements très gênants,
- Et les stationnements dangereux ou abusifs.

Stationnement considéré comme gênant :

- Sur une bande d'arrêt d'urgence,
- En double fil,
- Devant une entrée d'immeuble ou un garage privé,
- Dans les aires piétonnes ou les zones de rencontre, etc.

Stationnements très gênants :

- Sur un trottoir,
- Sur un passage piéton,
- Sur une voie réservée à la circulation des bus ou des taxis,

- Sur une zone affectée aux personnes à mobilité réduite,
- À proximité de toutes signalisations routières si le gabarit du véhicule masque ces dernières.

Stationnements dangereux :

- Au sommet d'une côte
- À l'approche d'un virage
- À proximité d'un passage à niveau



2. NON-RESPECT DE LA LIMITATION DE VITESSE

Quelles sont les sanctions en cas d'excès de vitesse ?

Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec vitesse maximale autorisée supérieure à 50 km/h)

- Amende forfaitaire de 68 euros ;
- Retrait d'un point sur le permis de conduire.

Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec vitesse maximale autorisée inférieure ou égale à 50 km/h)

- Amende forfaitaire de 135 euros ;
- Retrait d'un point sur le permis de conduire.

Excès de vitesse égal ou supérieur à 20 km/h et inférieur à 30 km/h

- Amende forfaitaire de 135 euros ;
- Retrait de 2 points sur le permis de conduire.

Excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h et inférieur à 40 km/h

- Amende forfaitaire de 135 euros ;
- Retrait de 3 points sur le permis de conduire ;
- Suspension de 3 ans du permis de conduire ;
- Interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour 3 ans au plus ;
- Accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Excès de vitesse égal ou supérieur à 40 km/h et inférieur à 50 km/h

- Amende forfaitaire de 135 euros ;
- Retrait de 4 points sur le permis de conduire ;
- Suspension de 3 ans du permis de conduire ;
- Interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour 3 ans au plus ;
- Accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h

- Amende de 1 500 euros ;
- Retrait de 6 points sur le permis de conduire ;
- Suspension de 3 ans du permis de conduire (sans sursis ni « permis blanc ») ;
- Interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour 3 ans au plus ;
- Confiscation possible du véhicule si le conducteur en est le propriétaire ;
- Accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Récidive d'excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h

- Amende de 3 750 euros ;
- Peine de prison de 3 mois ;
- Retrait de 6 points sur permis de conduire ;
- Suspension de 3 ans du permis de conduire (sans sursis ni « permis blanc ») ;
- Confiscation obligatoire du véhicule si le conducteur en est le propriétaire ;
- Interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour 5 ans au plus ;
- Accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

À noter : Pour les excès de vitesse de 50 km/h ou plus, le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

3. TÉLÉPHONE AU VOLANT

L'usage d'un téléphone tenu en main en conduisant est interdit (activation de toute fonction par le conducteur sur l'appareil qu'il tient en main).

Est également interdit, depuis le 1^{er} juillet 2015, le port à l'oreille de tout dispositif susceptible d'émettre du son par le conducteur d'un véhicule en circulation, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité. Les oreillettes permettant de téléphoner ou d'écouter de la musique font partie de cette interdiction.

Attention : le véhicule momentanément arrêté sur une



voie de circulation pour une cause autre qu'un événement de force majeure doit être regardé comme étant toujours en circulation (arrêt de la Cour de Cassation du 23 janvier 2018).

Ces différentes infractions (conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque) sont sanctionnées par :

- Une amende forfaitaire de 135 euros ;
- Un retrait de 3 points du permis de conduire.

4. CEINTURE NON ATTACHÉE

La verbalisation pour une ceinture non attachée est identique au téléphone au volant.

Chaque occupant non attaché est soumis à l'amende

- Une amende forfaitaire de 135 euros ;
- Un retrait de 3 points du permis de conduire.



Vie économique, commerces de proximité



Malgré un contexte économique complexe, les porteurs de projets continuent à faire leurs demandes et à s'installer, dans la commune qui poursuit son évolution. La zone économique du Chiron continue à se développer et trouve progressivement des acquéreurs.

Pour accompagner les porteurs de projets, un travail est réalisé en étroite collaboration avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou, ainsi qu'avec l'association Vivre et Entreprendre en Haut Poitou dans le cadre des « Matinales » qui ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois, où de nombreux professionnels sont présents.

Muriel MASSEI

Adjointe déléguée « au commerce, à la vie économique et au tourisme »

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ENTREPRISES DE L'ANNÉE 2025

Le petit joailler, bijouterie

(Anciennement bijouterie Couvrat)
5 Place Joffre - 09 56 48 00 15

Alarme et Confort,

Sécurité anti-intrusion, vidéosurveillance, contrôle d'accès, visiophonie, et domotique.
11 rue Plault

Svoii Katia, vente de chaussures et sacs

Sur le marché de Neuville et sur www.svoii.fr

A DOPO Pizzeria

(anciennement L'épisode Gourmand)
1, rue Sergent Bangoura Moridé - 09 73 59 66 01

Poitou Solar, fournisseur de panneaux solaires photovoltaïques

Études, installations & maintenance
11 rue de la Naue - 07 75 73 79 16

Narin'Art, Emma Monnier

Atelier d'art-thérapie et d'arts plastiques
11 rue de la Naue - 06 64 78 49 45

Les pépites de Cathy,

Vêtements, bijoux, accessoires décoration et petit ameublement
15 Place Joffre - 06 80 72 35 31

mylittlekdo.com

Jeux, jouets, fournitures scolaires et loisirs créatif
13 rue de la Naue - 05 86 16 08 02

Audition Conseil, Audioprothésiste

67 Allée Jean Monnet - 05 79 79 92 09

Chez Na Dej restaurant

5 Allée Jean Monnet - 07 70 04 44 09

La Boutique Fabien Dupont,

Traiteur et épicerie fine et sa table privée
4 bd Gambetta - 05 49 43 90 86

Studio 412, Marion Rosier

Soins technico-esthétiques,
2 bd Gambetta - 07 63 68 97 24

Beauty Hair Salon de coiffure,

Rue Sergent Bangoura Moridé - 05 49 39 46 98

Cabinet des possibles - Jennifer Hérault

Psychopraticienne
9 rue général Chemineau - 06 16 56 02 63

DMT RACING

Ingénierie, études techniques
9 b, rue du Général Chemineau

Txiki Cab - Bertille Brunet et Solène Rouvreau

Kinésithérapeutes
10 bis rue Richaumoine - 05 49 03 38 47

DÉMÉNAGEMENTS

Les lunettes de Neuville et Audition

(anciennement Emard)
10 Place Joffre - 05 49 51 24 13

Flours à l'infini

Place de la Liberté - 05 49 44 00 28

Agence Katla, agence de communication

8 Place Joffre - 06 58 45 82 29

REPRISES

Entreprise Vivien

18 Rue Richaumoine - 05 49 51 34 71

FERMETURES

La table de Bellefois

Place de la Liberté

Lecteurs en Herbe

Librairie
Place Joffre

Flours d'arômes

7 Route de Clan

Vie économique, commerces de proximité

RÉUNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES

Chaque année, la commune organise une rencontre avec les commerçants, artisans et entreprises de Neuville. L'UCIA (Association des Commerçants, Industriels et Artisans), ainsi que l'association Vivre et Entreprendre en Haut Poitou expliquent leurs missions et présentent les différentes manifestations qu'elles organisent.

Une soirée conviviale au cours de laquelle les nouveaux commerçants et entrepreneurs se présentent pour faire connaissance.



MARCHÉ DE NOËL

Une 4^e édition du 12 au 14 décembre pour cet événement devenu incontournable. L'Association UCIA (Union des Commerçants, Artisans et Industries), nouvelle organisatrice de l'événement, en partenariat avec la commune, a réussi son pari. Grâce à leur énergie, l'aide de bénévoles et le soutien financier des différents partenaires, les visiteurs ont pu faire leurs choix de cadeaux parmi les

dix-huit chalets et autant de créateurs. Nouveauté cette année, une patinoire a enchanté petits et grands. Des tours de poney, un manège, de la restauration, différentes animations musicales ont complété cet événement de fin d'année.

Cette édition a été un succès grâce aux bénévoles, aux partenaires et aux services techniques





L'urbanisation dynamise la ville

Quel meilleur indicateur de vie dans une ville que son développement urbain. Depuis plusieurs années, Neuville a évolué, faisant disparaître l'ensemble des friches urbaines répertoriées au Plan Local d'Urbanisme de 2017. De nombreuses « dents creuses » (terme désignant un terrain au milieu d'une zone construite) ont également été comblées. Neuville prospère tout en restant une ville où il fait bon vivre et travailler. Merci à l'ensemble des services qui vous accompagnent quotidiennement pour vous apporter les renseignements nécessaires à toutes vos démarches préalables à tout projet.

Dominique PIERRE

Adjoint délégué « Urbanisme, grands projets, foires et marchés »

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Les immeubles du projet PictoVilla sont terminés et habités. Trente-deux logements ont trouvé des locataires, de même que certains commerces en rez-de-chaussée. De nouveaux commerces nous ont rejoints, augmentant l'offre de proximité. Dix T3 sont encore disponibles. Ce sont des logements bien isolés, équipés de cuisine et disposant d'une place de parking en sous-sol. Les personnes intéressées peuvent contacter la société Aurik au 06 14 25 74 66.

L'îlot Bourg-Est, sur l'ancien site des Établissements Dousset Matelin, a vu apparaître ses constructions annoncées précédemment. La résidence autonomie est en phase d'achèvement, ainsi que la résidence HSS (Habitat Senior Services) la jouxtant. Les maisons individuelles, qu'elles appartiennent à un bailleur social ou à des propriétaires privés, sont toutes occupées. Un immeuble à taille humaine va venir compléter cette offre, ainsi que des maisons individuelles.

Ces projets privés, la commune ayant revendu le foncier, devraient voir le jour d'ici quelques temps. Pour les personnes intéressées, merci de vous rapprocher directement du promoteur, **VIVAPROM, www.vivaprom.fr - Tél. 05 49 18 61 14.**

Pour ce qui est du site de « l'ancien super U », un permis de construire a été déposé par un promoteur privé afin de réaliser de l'habitat. Celui-ci a souhaité travailler en concertation avec la collectivité pour cibler au mieux les besoins et les attentes de la commune, notamment en matière de déplacements doux et d'aménagements paysagers.



POINT D'ÉTAPE PLUI-H

La Communauté de Communes du Haut-Poitou, instance compétente pour l'instruction de tous les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) est également en charge de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comprenant également le volet Habitat. De nombreux ateliers ont eu lieu ainsi que bon nombre de diagnostics du territoire, obligatoires pour la réalisation d'un tel document. Le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable), première étape de la réalisation du PLUi-H, est en cours de présentation à l'ensemble des conseils municipaux de la CCHP pour approbation. Du fait des élections municipales de mars 2026 et du renouvellement du conseil communautaire, la



poursuite de la réalisation de ce document régissant les règles d'urbanisme sur tout le territoire inter-communal reprendra en cours d'année 2026. Viendra ensuite la phase d'enquête publique où chacun sera amené à consulter le projet et à faire part de ses remarques. L'objectif de la CCHP est de rendre opposable le document début 2028.

Changement d'adresse pour Habitat de la Vienne à partir du 2 février. Vous pouvez désormais les retrouver au 24 rue du Sergent Bangoura Moridé, sur l'ancien site des Établissements Dousset Matelin.

Les coordonnées de contacts restent inchangées :

Tél. 05 49 18 56 30

neuville@habitatdelavienne.fr

LES CHIFFRES DE L'URBANISME 2025 :

Neuville-de-Poitou est, et restera, une ville où il fait bon vivre, travailler, investir, quelle que soit la génération. Soyez sûr de notre investissement quotidien pour que cela perdure.



179

Certificats
d'Urbanisme



109

Déclarations
d'Intention d'Aliéner



162

Déclarations
Préalables



36

Permis
de Construire

Culture et communication



2025 : une année rythmée par les événements et l'engagement collectif

L'année 2025 confirme le dynamisme de la vie neuvilloise à travers de nombreux événements festifs, culturels et associatifs organisés tout au long de l'année. Ces rendez-vous, attendus par les habitants, participent pleinement à l'attractivité et au rayonnement de la commune.

Festivités populaires, manifestations culturelles, animations familiales ou sportives : la diversité des événements proposés permet de toucher un public large et varié. Ces moments de rencontre et de convivialité contribuent à renforcer le lien social et à animer le quotidien des Neuvilleois.

Cette vitalité repose en grande partie sur l'engagement des associations locales. Portées par des bénévoles investis, elles jouent un rôle essentiel dans l'animation de la commune et dans la réussite des nombreuses manifestations proposées. Leur implication, leur créativité et leur sens de l'organisation sont des éléments clés de cette dynamique.

La tenue de ces événements est également rendue possible grâce au travail des services communaux. Les agents municipaux interviennent à chaque étape – préparation, logistique, communication, installation ou accompagnement technique – afin d'assurer le bon déroulement des manifestations dans les meilleures conditions. L'année 2025 s'inscrit ainsi comme une nouvelle illustration du travail collectif mené au service de la vie locale, au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Guillaume LEGALL

Conseiller, délégué « Communication, affaires culturelles et événementiel »

LA MÉDIATHÈQUE : UN ÉQUIPEMENT CULTUREL TRÈS FRÉQUENTÉ

Au cours de l'année écoulée, la Médiathèque de Neuville-de-Poitou a une nouvelle fois confirmé sa place centrale dans la vie culturelle de la commune. La fréquentation, en progression, témoigne de l'intérêt croissant du public pour cet équipement de proximité, ouvert à tous les publics et à toutes les générations.

La médiathèque propose une offre diversifiée qui dépasse largement le prêt de documents. Tout au long de l'année, de nombreuses activités et animations sont organisées : ateliers, lectures, rencontres, expositions ou actions à destination du jeune public. Cette programmation variée contribue à faire de la médiathèque un lieu vivant, favorisant l'accès à la culture, à la lecture et à la découverte.

Le fonctionnement et le dynamisme de la médiathèque reposent sur l'investissement quotidien de son équipe. Professionnalisme, disponibilité et qualité de l'accueil sont régulièrement soulignés par les usagers. Le travail mené par l'ensemble des agents permet d'adapter l'offre aux attentes du public et d'assurer une animation culturelle régulière et accessible.

L'abonnement pour un adulte est au prix de 10 euros par an. Il est gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiant(e)s



ou encore les personnes en recherche d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux.

L'abonnement permet également d'utiliser la plateforme Lirenvenienne, qui contient films, livres, musique ou presse au format numérique.

Infos pratiques

Médiathèque de Neuville-de-Poitou

13 rue de la Cour Nivelles

Tél. 05 49 54 34 78

mediatheque.neuville@neuvilledepoitou.fr

bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

C'est ouvert :

Mardi 16h-18h

Mercredi 10h-19h

Judi 10h-12h30/16h-18h

Vendredi 16h-18h

Samedi 10h-12h30

Dimanche 10h-12h30

ENTRETIEN AVEC MAURICE ABITBOL, PRÉSIDENT DE NEUVIL'EN JAZZ

Pouvez-vous nous présenter l'association Neuvil'en Jazz et son festival ?

La première édition de Neuvil' en jazz festival a eu lieu en octobre 2001 avec un concert de Maurice Vander 5tet au Majestic. La salle était comble et le succès immédiat. Puis on est vite passé à deux jours puis trois aujourd'hui. Le festival est devenu un événement culturel majeur dans notre département. Neuville est maintenant connu dans le milieu du jazz européen.

Comment se construit la programmation ?

Nous accueillons entre 7 000 et 7 500 festivaliers pour chaque édition et nous sommes 35 bénévoles pendant le festival, avec un bureau constitué de six personnes pour organiser, penser le festival et la programmation.

Directeur de la programmation Maurice Abitbol ; Trésorier J.-F. Baillet ; Secrétaire Sylvie Barateau ; Logistique Pascal Serventon.

Quels sont les projets et ambitions pour l'avenir de Neuvil'en Jazz ?

Mon souhait est que le festival soit encore là pour longtemps. J'ai créé le festival en 2001, aidé à ce moment là par l'Office de tourisme.

Nous n'avions pas la possibilité de faire un festival payant



car il n'y avait pas de salle adaptée à un public si nombreux et nous souhaitions rester à Neuville-de-Poitou. Le public de la région est maintenant habitué à cette formule et tout va bien.

J'ai prévu un rapprochement cette année avec Fié blues. C'est un essai que j'espère gagnant.

La prochaine édition se déroulera sur 4 jours du 22 au 25 juillet 2026, avec un prélude le dimanche 28 juin. Nous recevrons cette année encore plus de 60 musiciens tous professionnels. **Facebook Festival Neuvil' en Jazz**

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL THOREAU, DIRECTEUR DE LA RADIO STYL'FM

Pouvez-vous nous présenter Styl'FM et rappeler son rôle sur notre territoire ?

Styl'FM est une radio locale associative qui existe avant tout pour donner la parole au territoire. Nous diffusons de la musique, bien sûr, mais surtout de l'information de proximité, des initiatives locales, de la vie associative, culturelle et citoyenne.

Notre rôle est simple : créer du lien. Être un média accessible, proche des habitants, qui parle de ce qui se passe ici, avec les gens d'ici. Styl'FM, c'est une radio ancrée dans son territoire.

En tant que directeur, quelle est votre vision de la radio locale aujourd'hui ?

La radio locale est plus que jamais indispensable. À l'heure des réseaux sociaux et de l'information ultra rapide, parfois déconnectée du réel, la radio locale reste un média de confiance, humain et crédible.

Ma vision, c'est une radio vivante, ouverte, qui s'adapte aux usages actuels tout en gardant son ADN : la proximité, la simplicité et la sincérité. Une radio qui informe sans agresser, qui rassemble plutôt que divise, et qui reste accessible à tous.

Comment Styl'FM s'implique-t-elle dans la vie locale et associative ?

Styl'FM est très impliquée. Nous sommes présents sur les événements locaux, les marchés, les fêtes, les manifestations associatives. Nous donnons régulièrement la parole aux associations, aux bénévoles, aux élus, aux commerçants et aux habitants.

Nous soutenons le tissu associatif en valorisant leurs ac-



tions à l'antenne, en réalisant des interviews, des émissions spéciales et parfois même des directs sur le terrain. La radio fonctionne aussi grâce à l'engagement de bénévoles, ce qui renforce encore ce lien avec la vie locale.

Quels sont les projets ou nouveautés à venir pour Styl'FM ?

Nous avons plusieurs projets en cours et à venir. Le développement du numérique est une priorité, avec davantage de contenus disponibles en ligne, en replay et sous forme de podcasts.

Nous souhaitons également multiplier les émissions spéciales en extérieur, au plus près des habitants, et renforcer les partenariats avec les acteurs locaux.

Nous travaillons aussi sur un projet important de décrochage local sur la fréquence de Loudun, afin de proposer

des contenus encore plus ciblés et adaptés à ce territoire. Par ailleurs, d'autres projets sont en réflexion, notamment autour de nouvelles fréquences. C'est un travail de fond, encore confidentiel pour le moment, donc je ne peux pas en dire plus, mais ce sont des perspectives très encourageantes pour l'avenir de Styl'FM.

Un message à adresser aux habitants de la commune ?

Styl'FM est votre radio. Elle existe pour vous et grâce à vous. N'hésitez pas à nous écouter, à nous contacter, à venir nous rencontrer, à proposer des idées ou à vous engager à nos côtés. Plus vous participez, plus la radio vous ressemble.

Merci pour votre fidélité et votre soutien, c'est ce qui permet à Styl'FM de continuer à faire vivre le territoire au quotidien. **contact@stylfm.fr - Fréquence 89.7**

ENTRETIEN AVEC CHRISTELLE PAILLARD ET ANTOINE ESCALIER DE LATITUDE FURIGNY

Pouvez-vous nous présenter l'association Latitude Furigny et son histoire ?

Latitude Furigny est une association créée en 2017 à Neuville-de-Poitou, avec l'envie de proposer des projets culturels conviviaux et accessibles à tous.

À l'origine, l'objectif était simple : créer des moments de rencontre autour de la culture et de la musique.

Cette dynamique a donné naissance au festival Fié Blues qui est progressivement devenu un rendez-vous reconnu, porté par une équipe de bénévoles engagés et passionnés. Latitude Furigny, c'est avant tout une aventure collective autour de la musique et du partage.

Pourquoi avoir choisi le blues comme fil conducteur de votre programmation ?

Le blues est une musique qui parle à tout le monde. Elle raconte des histoires, des émotions, des parcours de vie, et crée immédiatement une proximité entre les artistes et le public.

C'est aussi une musique très ouverte, qui se réinvente sans cesse et permet de proposer des concerts à la fois exigeants et accessibles.

Ce choix s'est imposé naturellement, en cohérence avec l'esprit de convivialité et de simplicité que souhaite défendre l'association.

Quel rôle joue Latitude Furigny dans l'animation culturelle locale ?

Latitude Furigny participe à la vie culturelle en proposant des événements musicaux réguliers, pensés comme des moments de rencontre et de convivialité.

L'association s'inscrit dans une dynamique de complémentarité avec les initiatives existantes, en travaillant avec les acteurs locaux, les partenaires et les bénévoles. Au-delà des concerts, c'est aussi un espace d'engagement associatif qui permet à chacun de s'impliquer et de contribuer à des projets collectifs.

Comment se construisent vos concerts et vos événements ?

Les concerts et événements sont construits collectivement par des bénévoles aux profils variés, certains musiciens, d'autres simples amateurs de musique et de culture, animés par une envie commune de découvrir et de partager.

Au-delà de la programmation artistique, une attention



particulière est portée à l'accueil du public, au bar et à la restauration, avec la volonté de mettre en lumière les produits locaux et les savoir-faire du territoire, en privilégiant autant que possible les circuits courts et les partenariats de proximité.

Chaque événement devient ainsi un moment convivial, où musique et découvertes locales se rencontrent.

Quels sont vos projets et ambitions pour les mois à venir ?

L'année à venir sera marquée par les dix ans du festival Fié Blues, qui se déroulera exceptionnellement sur deux soirées.

Latitude Furigny lancera également un nouveau rendez-vous, le Blues du dimanche soir, pensé comme un moment convivial et intimiste.

L'association participera aussi à des projets en collaboration avec d'autres acteurs culturels, notamment dans le cadre de Neuville' en Jazz.

Grâce à la qualité de sa programmation et à l'accueil des artistes, Neuville-de-Poitou est en train de s'affirmer comme une place reconnue de la scène blues, tout en restant fidèle à un esprit accessible et chaleureux.

Contact : fieblues@gmail.com

Action sociale et citoyenneté



L'action sociale au sein de la commune repose sur l'engagement et la collaboration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec des associations locales telles que l'ADMR, Solidarité Neuvilleoise, le Secours Catholique et le FJEPS (avec le projet espace de vie sociale), ainsi que de nombreux bénévoles. Ces derniers, dont l'implication constante mérite d'être soulignée, jouent un rôle essentiel dans le tissu social local. Tous ces acteurs, animés par une même vision, œuvrent de concert pour garantir que l'idée du « mieux vivre ensemble » ne se réduise pas à une simple formule, mais devienne une réalité tangible pour chacun.

Danièle GAUTHIER

Adjointe déléguée « aux Affaires sociales, sanitaires (actions de prévention) et relations avec la population »

LE CLOS DU BÉTIN

L'établissement le Clos du Bétin se situe à deux pas du centre-bourg. Trente-et-une personnes y résident, en situation de déficience sensorielle (surdit  ou surdit c c t ) avec handicaps associ s. Ces 31 personnes sont neuvilleoises et cherchent   s'inclure au maximum dans leur environnement de multiples fa ons : en se rendant au march , dans les commerces, dans les festivit s organis es par la commune, en effectuant du b n volat dans certaines associations... Quarante-deux professionnels travaillent pour ces personnes  manant de diff rents corps de m tier : des  quipes  ducatives, d'animation de formation, de soin, des surveillants de nuit qualifi s, des ma tresses de maison, un homme d'entretien, une secr taire et une  quipe de direction.

Une stagiaire du Clos du B tin est pr sente tous les jeudis matins   l'accueil de la m diath que.



REPAS DES A N S

Rendez-vous incontournable du mois de d cembre, le repas des a n s a encore cette ann e  t  un franc succ s. Ce fut un moment de partage et de joie pour le plus grand plaisir des participants. Repas pr par  par Cousin traiteur et animation propos e par Musique sur mesures pour une ambiance garantie !



SPECTACLE DE NO L DU CCAS

« La brigade en-chant e » a ravi petits et grands ! Fatigu s d'entendre des mauvaises nouvelles, Tomas Sidib  et Siaka Diarra ont embarqu  le public pour une heure de musique, de danse et de bonne humeur. Pour finir par faire danser le public et confirmer que l' nergie et la bonne humeur se partagent.



Action sociale et citoyenneté

OCTOBRE ROSE

Cette année encore, les associations ont répondu présentes pour ce mois de prévention du cancer du sein.

Le Neuville Haut-Poitou Foot a reversé une partie du prix d'entrée des matchs du mois d'octobre à l'association Kap Vie.

Au Majestic, Le FJEPS, Solidarité Neuilloise, Zeste de Colibri et l'ARC se sont associés le temps d'une journée. Ainsi, en plus de la traditionnelle marche rose, de nombreuses animations étaient proposées aux visiteurs : braderie rose, exposition des photos de Lucie Aladenize, atelier couture coussins du cœur, intervention de Brigitte Dreyfus, cancérologue. La journée s'est clôturée par la projection du film « Ma meilleure amie ».



DES ASSOCIATIONS AU SERVICE DE LA PERSONNE

Solidarité Neuilloise

24 rue Edgar Quinet

Tél. 05 49 53 25 99 - 06 41 22 36 49

Neuville-solidarite@orange.fr

Le Secours Catholique

4 bis rue Daniel Ouvrard

Tél. 06 42 47 50 22

ADMR

19 Boulevard Jules ferry

Tél. 05 49 50 46 19

Info.assoneuville@fedes86.admr

DES DIFFICULTÉS DANS VOS DÉMARCHES ?

À l'**@telier**, sur le parvis de la salle des fêtes, le conseiller numérique et France Service vous accueillent.

Le conseiller numérique vous accueille du lundi au vendredi pour vous offrir une aide personnalisée, adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour bénéficier de conseils pratiques et simples à mettre en œuvre.

Tél. 06 13 16 86 36 /

conseiller-numerique@neuvilledepoitou.fr

L'espace France Service

Guichet unique qui donne accès dans un seul lieu aux principaux organismes de services publics.

Le jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h

Tél. 05 49 51 93 07 -

06 75 90 82 03 - 06 75 90 81 31

franceservices@cc-hautpoitou.fr

www.cc-hautpoitou.fr

PASS' : CULTURE, SPORT, NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PROJETS DU HAUT-POITOU



De novembre 2025 à juin 2026, le Haut-Poitou s'apprête à vivre une année riche en projets grâce au dispositif PASS', porté par la Communauté de Communes en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation Nationale.

Depuis 13 ans, ce Programme d'Éducation Artistique et Culturelle évolue pour accompagner les changements de notre société.

Une diversité d'actions pour tous les publics

Plus de quarante projets artistiques verront le jour dans les écoles, collèges et structures sociales du territoire, avec l'intervention de quinze compagnies et artistes. Théâtre, danse, arts plastiques, Street Art... autant de disciplines qui viendront enrichir le quotidien des jeunes et des publics fragiles.

Le sport comme vecteur de valeurs

Soixante-dix-sept classes seront initiées au rugby, au tir à

l'arc, à l'escrime artistique ou sensibilisées au Handisport et aux gestes de premiers secours. Autant d'occasions de développer l'esprit d'équipe, la solidarité et le respect.

Des projets citoyens et responsables

Le PASS' ne se limite pas à la culture et au sport. Il s'ouvre aussi aux grands défis contemporains :

- Ambition Zéro Déchet et développement durable pour éveiller les consciences à l'environnement et à la transition écologique.
- Agriculture et alimentation pour reconnecter les jeunes à leur environnement et aux circuits courts.
- Prévention du cyberharcèlement et éducation au numérique pour former des citoyens responsables dans un monde digitalisé.

Complémentaires aux enseignements scolaires, ces projets offrent aux jeunes citoyens de nouvelles clés de lecture du monde et renforcent leur capacité de réflexion.

PLUi-H DU HAUT-POITOU : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Le diagnostic du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) a été présenté à la Conférence des Maires du 2 juin 2025 et au Conseil Communautaire du 26 juin 2025.

Il est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes. Il a été envoyé à l'ensemble des Mairies.

La Communauté de Communes présente actuellement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe les grandes orientations d'aménagement et

de développement du territoire pour les prochaines années, à l'horizon de 2040. Il a été co-construit avec les 27 Maires du Haut-Poitou. Une exposition sur ce PADD sera bientôt présente dans les Mairies.

La concertation est essentielle : elle permet à chacun de se renseigner, de disposer des informations nécessaires et de s'exprimer sur le PLUi-H et contribuer au projet. Vous pouvez participer via : pluih@cc-hautpoitou.fr, les registres disponibles en Mairie, le registre dématérialisé présent sur le site internet de la Communauté de Communes.

CONSOMMEZ MIEUX, ÉCONOMISEZ PLUS !



En partenariat avec la Communauté de Communes, Voltalis vous propose d'installer un thermostat connecté

pour consommer moins et mieux d'énergie ! Déjà 290 foyers ont sauté le pas. Totalement gratuit, ce petit boîtier se branche sur votre radiateur électrique et vous permet de le piloter à distance. Bien utilisé, il permet de réaliser des économies d'énergie. Pour en savoir plus, contactez Voltalis : contact@voltalis.com ou 09 72 10 17 18

Et pour aller plus loin : la rénovation énergétique de votre logement !

Pour un confort thermique optimal en hiver comme en été, la meilleure solution reste la rénovation. Sur le Haut-Poitou, votre Conseiller France Rénov' privilégié est SOLIHA Vienne, qui vous accompagne sur les travaux à réaliser, les aides disponibles et la constitution de votre dossier.

Prenez rendez-vous : francerenov.vienne@solihha.fr ou 05 49 61 61 91

DÉCHETS : UN BILAN POSITIF POUR 2025



La nouvelle collecte mise en place depuis le début 2025 donne des résultats très encourageants.

Ainsi pour les Ordures Ménagères Résiduelles (bac couvercle vert) les tonnages sont en baisse de 20 % soit - 895 T.

Les emballages (bac couvercle jaune) progressent de 19 % avec 243 T de plus.

Pour le verre et le papier en Apport Volontaire, ils sont respectivement en hausse de 8 % et 1 %.

Pour les déchetteries, la mise en place du contrôle d'accès avec des cartes individuelles depuis juin 2024, le déploiement d'agents supplémentaires et les nouvelles filières de tri des déchets du bâtiment ont permis de réduire les tonnages de Tout-Venant de plus de 25 %, soit une baisse de 450 T.

Plus d'informations :
05 19 08 19 47 / dechets@cc-hautpoitou.fr

UN NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF POUR LE HAUT-POITOU

La Communauté de Communes du Haut-Poitou poursuit son projet de construction d'un nouveau pôle administratif à Neuville-de-Poitou dans la zone du Chiron. Le Conseil communautaire a approuvé l'Avant-Projet Définitif lors de sa séance du 13 novembre 2025, marquant une étape déterminante dans l'avancement de cette opération. Les travaux démarrent en février 2026.

Le futur bâtiment réunira les services administratifs de la Communauté de Communes ainsi que le quatrième service de gestion comptable de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vienne.

Le projet architectural retenu et proposé par l'agence d'architecture Nomade, met l'accent sur le confort et la performance environnementale : structure en béton, façades en ossature bois, panneaux photovoltaïques en toiture, ventilation double flux et organisation intérieure modulable pour s'adapter aux besoins futurs.

Avec ce nouvel équipement, la Communauté de Communes affirme sa volonté de moderniser ses services et de renforcer la qualité du service public.



UN PÔLE SOCIAL COMMUNAUTAIRE À NEUVILLE-DE-POITOU

La Communauté de Communes du Haut-Poitou poursuit la structuration de ses actions sociales avec le projet de réaménagement du bâtiment communautaire, situé rue de l'Outarde Canepetière, à Neuville-de-Poitou (ancien bâtiment Tupperware). En 2025, le Conseil communautaire a approuvé l'Avant-Projet Définitif permettant d'engager la suite de l'opération.

Ce site regroupera prochainement plusieurs services :

- Les services proposés par les partenaires actuellement au Centre Social Intercommunal,

- L'épicerie sociale et le vestiaire solidaire de l'Association Solidarité Neuilloise.

Le bâtiment sera réaménagé pour offrir des locaux adaptés : bureaux, salles de réunion, espaces d'accueil, zones de tri et aménagements spécifiques pour l'épicerie et le vestiaire.

Il permettra de renforcer l'accompagnement des publics, de faciliter la coopération entre acteurs sociaux et d'améliorer la qualité des services rendus à l'échelle du Haut-Poitou.

LA FUTURE GENDARMERIE À NEUVILLE-DE-POITOU



Photo ©Atelier du_trait

En 2025, La Communauté de Communes du Haut-Poitou a approuvé l'Avant-Projet Définitif concernant la construction d'une nouvelle gendarmerie accompagnée de 14 logements destinés aux personnels, à Neuville-de-Poitou. Le site retenu, situé rue du Bélin, accueillera un ensemble moderne et fonctionnel, conçu pour répondre aux besoins opérationnels de la brigade tout

en offrant un cadre de vie adapté aux familles. Par cette réalisation, conçue par l'agence d'architecture « L'Atelier du trait », la Communauté de Communes affirme sa volonté de soutenir durablement la présence des forces de sécurité et de contribuer à un aménagement équilibré du territoire. Les travaux se dérouleront entre février 2026 et février 2027.

PERMANENCES DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PRÉSENTS AU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL À NEUVILLE-DE-POITOU

19 boulevard Jules Ferry - 86170 Neuville-de-Poitou

MISSION LOCALE D'INSERTION (MLI) DU POITOU

Accueil, accompagnement et conseils aux 16-25 ans.

Faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien (permis, logement, santé...)

Sur rendez-vous

Tél. 05 49 30 08 50

Mail : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Site web : www.mli-poitiers.asso.fr

ASSOCIATION « LES ATELIERS DE LA FORÊT » : ATELIERS DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE (APP)

Accompagnements socio-professionnels et de formation, orientés vers la promotion des personnes et le développement solidaire. Les organismes de formation labellisés APP accueillent tout public actif

souhaitant consolider ou développer ses compétences, anticiper une entrée en formation qualifiante, préparer un examen, un concours, s'adapter aux évolutions du monde du travail (maîtrise des nouvelles technologies/communication en anglais...). C'est également une réponse sur mesure pour les entreprises pour répondre à leurs besoins spécifiques et à ceux de leurs collaborateurs.

Sur rendez-vous :

Lundi, Jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h.

Tél. 05 49 54 87 26 (Siège social)

Mail : applusignan@wanadoo.fr

Site web : app-reseau.eu

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL / ASSISTANTES SOCIALES

Permanences sur rendez-vous :

Mardi et jeudi selon rendez-vous

(Maison Des Solidarités Jau-nay-Clan)

Tél. 05 49 00 43 50

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Tél. 05 49 50 46 19

Mail : info.assoneuille.fede86@admr.org

FNATH (FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS AU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS)

Sur rendez-vous, le 2^e jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Tél. 05 49 41 16 10

ASSOCIATION ALCOOL, ÉCOUTE, JOIE ET SANTÉ

Permanences le 1^{er} mardi de chaque mois de 18 h à 19 h 30.

Tél. 05 49 47 41 49 -

05 49 47 04 76

Mail : alcoolecoute.js86@free.fr

CSAPA DE LA VIENNE (CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE)

Accompagnement avec prise en charge médicale, psychologique et sociale aux personnes ayant une dépendance aux substances psychoactives.

Sur rendez-vous :

Lundi de 9h30 à 17h

Vendredi de 9h à 17h

Tél 05.49.88.67.31

Mail : csapa86@ch-poitiers.fr

CMP HENRI-LABORIT (CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE)

Sur rendez-vous :

Mercredi et vendredi de 9h à 17h

Tél. 05.16.52.61.03

SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE (CARSAT)

Accompagnement des assurés rencontrant des difficultés du fait d'une maladie ou d'un accident de travail dans le cadre des missions suivantes :

- La prévention de la désinsertion professionnelle,
- La sécurisation des parcours de santé.

- Jeudi de 9 h à 17 h.

Tél. 36 46 dire « service social »

Mail :

ssocial86@carsat-centreouest.fr



Informations pratiques

■ CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur Claude AURIAULT

**Permanence les deux premiers
mercredis de chaque mois, de 14 h
à 17 h.**

Tél. 06 07 14 16 21

■ MOBI'VIENNE (PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE LA MOBILITÉ)

Sur prescription et rendez-vous :

**- 1^{er} mardi de chaque mois, de 9 h
à 12 h**

Tél. 05 86 98 01 20

■ ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'/ SOLIHA VIENNE

Sur rendez-vous.

Tél. 05.49.61.61.91

■ CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)

Les CIDFF exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État pour favoriser l'accès aux droits des



femmes et leur insertion socio-économique. Les CIDFF contribuent à améliorer la vie des femmes et à construire une société plus égalitaire à travers la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la pro-

motion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sur rendez-vous

Tél. 05 49 88 04 41

Mail : cidff86@cidff86.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire.

Pour être recensé, chaque jeune concerné doit se rendre à la mairie de son domicile ou effectuer la démarche par internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054

Les éléments suivants seront indispensables :

- Une pièce nationale d'identité
- Le livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

À l'issue de sa démarche, la mairie délivre une attestation de recensement qui est aussitôt remise au demandeur. Il n'est pas délivré de duplicata. Ce document est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'État. Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans et demi, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous,



vous pouvez consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc ou télécharger l'application « MA JCD SUR MOBILE » en 1 clic sur smartphone ou Android (App Store ou Google Play).

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous pouvez aussi prendre contact auprès du Centre de Service National de Poitiers :

Centre du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 90647

86023 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 00 24 69

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

VOTRE COMPTE EAUX DE VIENNE EN LIGNE

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les usagers peuvent consulter, télécharger et imprimer leur facture d'eau et d'assainissement, régler en ligne par carte ou via Payfip et choisir le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

Le site propose également des articles d'actualité et des informations pratiques sur l'eau potable.

Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur ael.eauxdevienne.fr, muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

PERMANENCE FRANCE RÉNOV'

Ces permanences vous permettent de rencontrer un conseiller France Rénov' afin d'échanger sur votre projet de logement (rénovation énergétique, adaptation, réhabilitation d'un logement insalubre) et de vous informer sur les subventions existantes pour vous aider à financer vos travaux.

Ces rendez-vous sont gratuits.

Comment prendre rendez-vous ?

En ligne www.vienne.soliha.fr/permanences

Par téléphone 05 49 61 61 96

Par courrier francerenov.vienne@solih.fr



eaux de Vienne
siveer

Pratique
Flexible
Écologique

Marre
de la paperasse ?
Choisissez la
**facture
électronique**

Rendez-vous sur ael.eauxdevienne.fr

SOIRÉE JEUX

6 février à partir de 20h

À partir de 10 ans

Place Ludique

9 Place Joffre

SALON VINS

ET GASTRONOMIE

7 et 8 février de 10h à 19h

Rotary Poitiers La Romane

Espace Jean Dousset

« LA VIEILLE MALLE AU FOND DU GRENIER »

12 février à 15h30

Spectacle enfants

ARC

Majestic

CAFÉ PAPOTAGE

19 février de 10h à 12h

FJEPS

Hall du Majestic

CAFÉ DES PARENTS

25 février de 8h45 à 10h45

FJEPS

La Souris Verte

« POUR QU'ON S'APPRIVOISE »

27 février à 20h30

Concert piano voix

ARC

Majestic

BÉBÉ BOUQUINE

4 février à 9h30

De 0 à 3 ans

Médiathèque

HISTOIRES ET CIE

4 mars à 15h30

Médiathèque

CAFÉ PAPOTAGE

5 mars de 10h à 12h

FJEPS

Hall du Majestic

SOIRÉE JEUX

6 mars à partir de 20h

À partir de 10 ans

Place Ludique

9 Place Joffre

LOTO

7 mars à 20h

AIPEN

Espace Jean Dousset

CONCERT DE PRINTEMPS

14 mars à 20h30

Harmonie de Neuville

Salle des fêtes

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars

Espace Jean Dousset

DON DU SANG

20 mars

Donneurs de sang Neuillois

Salle des fêtes

CAFÉ DES PARENTS

25 mars de 8h45 à 10h45

FJEPS

La Souris Verte

« LES CARIBOUX DU POITOU »

27 mars à 20h30

Concert

ARC

Majestic

LOTO

29 mars

Club Emeraude

Espace Jean Dousset

BÉBÉ BOUQUINE

1^{er} avril à 9h30

De 0 à 3 ans

Médiathèque

SOIRÉE JEUX

3 avril à partir de 20h

À partir de 10 ans

Place Ludique

9 Place Joffre

« LES 3 TRÉSORS DE GYRAF »

9 avril à 15h30

Spectacle enfants

ARC

Majestic

CAFÉ PAPOTAGE

16 avril de 10h à 12h

FJEPS

Hall du Majestic

LOTO

19 avril

Neuville Haut-Poitou Foot

Espace Jean Dousset

CAFÉ DES PARENTS

22 avril de 8h45 à 10h45

FJEPS

La Souris Verte

FJEPS EN FÊTE

25 et 26 avril

Espace Jean Dousset

THÉ DANSANT

3 mai à 14h30

Neuil'danse

Salle des fêtes

BÉBÉ BOUQUINE

6 mai à 9h30

De 0 à 3 ans

Médiathèque

HISTOIRES ET CIE

6 mai à 15h30

Médiathèque

COMMÉMORATION 8 MAI

1945

8 mai

Place Joffre à 12h

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

17 mai

Espace Jean Dousset

CAFÉ DES PARENTS

20 mai de 8h45 à 10h45

FJEPS

La Souris Verte

SOIRÉE JEUX

22 mai à partir de 20h

À partir de 10 ans

Place Ludique

9 Place Joffre

CAFÉ PAPOTAGE

28 mai de 10h à 12h

FJEPS

Hall du Majestic

GALA DE FIN D'ANNÉE

29 mai

Les Roulettes Neuilloises

Espace Jean Dousset

FESTI KAM'S

29, 30 et 31 mai

Compagnie des Kaméléons

Majestic

BÉBÉ BOUQUINE

3 juin à 9h30

De 0 à 3 ans

Médiathèque

VIDE GRENIER

7 juin

AIPEN

Espace Jean Dousset

FESTI KAM'S

12, 13 et 14 juin

Compagnie des Kaméléons

Majestic

CAFÉ DES PARENTS

17 juin de 8h45 à 10h45

FJEPS

La Souris Verte

SOIRÉE JEUX

19 juin à partir de 20h

À partir de 10 ans

Place Ludique

9 Place Joffre

SAINT-JEAN

19, 20 et 21 juin

Place Joffre, jardin public et cavalcade

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

Jardin Public

CAFÉ PAPOTAGE

25 juin de 10h à 12h

FJEPS

Hall du Majestic

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-19h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Pour nous contacter :
Tél. 05 49 51 20 44
Courriel : accueil@neuvilledepoitou.fr
Internet : www.neuville-de-poitou.com

Urbanisme

Accueil sur rendez-vous uniquement
Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 17h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 9h à 12h
05 49 51 98 42 (sauf mercredi)
Courriel : urbanisme@neuvilledepoitou.fr

NAISSANCES 2025



- Armand GUIDICI, 15 janvier
- Isao GAILDRAUD, 7 février
- Mylan FAURY, 15 février
- Amine GHRAB, 15 février
- Marcellina BABIN LIAUD, 27 février
- Alma DICKELI, 12 mars
- Elros NIEPCERON, 13 mars
- Kencio TAHO-TAZA, 25 mars
- Lilou DERET DAVID, 22 avril
- Léonie DUBALLET, 23 avril
- Mya GUERRY, 2 mai
- Romy BENARD, 3 mai
- Emmy BOUTIN, 6 mai
- Hélios DATICHY, 20 mai
- Iris ROBIN, 21 mai
- Tahis MÉMAIN DENIS, 19 mai
- Ysahö MARCOUX BOUCHET, 30 mai
- Alix BORDRON, 30 mai
- Lyvia WANG, 1^{er} juin
- Emil TROUVÉ RELAT, 15 juin
- Thomas AURIAULT, 18 juin
- Tyago HAUTECOUVERTURE, 23 juin
- Hélène CHABROL, 24 juin
- Elyas WINGEL, 25 juin
- Swan DEHERT, 18 juillet
- Victoire MARIETTE, 18 juillet
- Mouhamed ASSINE, 6 août
- Isaure JAYLE, 10 août
- Maëlan BOTREL, 19 août
- Raphaël GIRARD, 1^{er} septembre
- Nahil FAYE, 11 septembre
- Nathanaël SUARD THOUIN, 29 septembre
- Simon PELLETIER, 29 septembre
- Nikodem LAKOMIEC, 17 octobre
- Ilan KONATE, 19 octobre
- Kénayah XAVIER, 25 octobre
- Ilyas TRAORE, 29 octobre
- Joy LARRET, 5 novembre
- Mahira EL FEZZAZI, 6 novembre
- Éléna BONITON, 15 novembre
- Arthur VINCENT, 20 novembre
- Constance MINEAU KREBS, 3 décembre
- Elia SIGURET, 7 décembre
- Robin LABBAYE HERBERT, 9 décembre
- Isaac BAUDRY, 23 décembre

MARIAGES 2025

- Isabelle DAVAILLE et Benoît BLANVILLAIN, 5 avril
- Maryline DENIZEAU et Patrick MONRIBOT, 12 avril
- Delphine SURAUT et Christophe LEBRUN, 3 mai
- Charlyne JAMET et Martin BOHAN, 21 mai
- Manon GAUVIN et Tanguy KIERSKI, 4 mai
- Marie-Aude CLAIRAND et Jérôme GRASSET, 30 mai
- Manon VANDÉ et Grégory DELAITE, 21 juin
- Cindy LE DANTEC et Julien AUZANNEAU, 28 juin
- Myriam LEDON et Jean-Noël DI GREGORIO, 29 juin
- Marlène LAURENT et Jérémy DEFORGES, 12 juillet
- Grégoire CHAMROBERT et François MARTINEZ, 12 juillet
- Kenza AIT LAOUAD et Sylvain LECOMTE, 19 juillet
- Maria CORNUAULT et Julien ROBERT, 26 juillet
- Pauline DUPIN et Thomas VIEILLEFOND, 9 août
- Sandrine HELMER et Laurent DUCELIER, 23 août
- Margaux RENOUX et Aurélien LANAVE, 30 août
- Tiffany RODRIGUEZ et Alexis VERSANG, 30 août
- Céline GERBIER et Samuel PRAUD, 30 août
- Dieu Huong PHAM et William SCHMITT, 13 septembre
- Justine PAUTAL et Médoune GUEYE, 20 septembre
- Françoise MITAULT et Laurent DEBONNEFOY, 27 décembre
- Sélonou GBAGUIDI et Laurent MAUPOME, 31 décembre



DÉCÈS 2025

- Marguerite GUILLON née CASSAN, 1^{er} janvier
- Jean DURAND, 2 janvier
- Jeannine DEBIN née BOURIN, 9 janvier
- Robert BRIN, 19 janvier
- Bernadette TAILLOT née CADUC, 22 janvier
- Francis TRINEL, 24 janvier
- Paulette PICARD née VASSELON, 25 janvier
- Annita BLANQUART née CATRIX, 25 janvier
- Solange GABET née LAUMONNIER, 28 janvier
- Marie-Claire BOULANGER née AUBRETON, 28 janvier
- Franck DUDOGNON, 29 janvier
- Annie GUILLE née SÉNÉCHAULT, 30 janvier
- Odette VINCENT née INGREMEAU, 8 février
- Éliane ECHE née CHARLES, 10 février
- Carmen BERJON née SANTUCCI, 12 février
- Robert RODIER, 16 février
- Jacques BOURDIER, 17 février
- Yves GAUTHIER, 18 février
- Robert CHEVROT, 21 février
- René BAUDRANT, 24 février
- Chantale HUGUET née BOTTREAU, 27 février

DÉCÈS 2025

- Suzanne BARCQ née OMER, 27 mars
- Yvette HARDOUIN née LE GUERNEVÉ, 30 mars
- Jeanne BENDA née MARTINEAU, 2 avril
- Maurice RIVIÈRE, 2 avril
- Christiane DURAND née MERON, 2 avril
- Annette AUBRY née ROBIN, 8 avril
- Denise OLIVIER née BOMPAS, 10 avril
- Edith DUVAUD née DELHOUME, 12 avril
- Simone FRADIN née BROCHARD, 22 avril
- Muriel BEAU née LOIZON, 27 avril
- Eliane MORILLON née JALLAIS, 3 mai
- Pierre BARDET, 8 mai
- Rémy-Jean MILLET, 11 mai
- Françoise PENOTY, 13 mai
- Roger POTREAU, 14 mai
- France DAGUET née THIBAUT, 18 mai
- Ludovic POUVREAU, 18 mai
- André OLIVIER, 22 mai
- Marie REBILLON née GAILLOT, 22 mai
- Eliane DESBORDES née BOCQUET, 28 mai
- Alain GASCHER, 30 mai
- Jacqueline DERVAU née LOTHODÉ, 4 juin
- Josette BENOIST née DEBAËS, 8 juin
- René SAVATIER, 9 juin
- Bernard LAMOUREUX, 18 juin
- Claude BEAU, 19 juin
- Clotaire AURILLARD, 24 juin
- Suzanne PAUTROT née DOUET, 8 juillet
- Jacqueline ÉTUVÉ née DUTHUIT, 8 juillet

- Albertine PICARD née BARIN, 9 juillet
- Edmond LAROUSSARIE, 10 juillet
- Ginette LARTIGUE née DEBAIN, 11 juillet
- Michelle COURLIVANT née TRANCHANT, 11 juillet
- Yvette THOUVENIN née PICHÉREAU, 15 juillet
- Lydie GOMARD née BRETON, 16 juillet
- Rolande BAILLOU née AUCLERCQ, 25 juillet
- Angéline BOUCHENIN, 27 juillet
- Joseph FRIN, 2 août
- Denise ROBERT née MÉNAGER, 2 août
- Daniel HUET, 8 août
- Christian DAVID, 11 août
- Bernard JUZWISZYN, 12 août
- Suzanne GUILLOT née SOUBISE, 22 août
- Claudie MARILLEAU née GIRAULT, 28 août
- Yanik PELLEGRIN, 8 septembre
- Claudette CHARGELÈGUE née NORMAND, 9 septembre
- Michel CARIOU, 17 septembre
- Philippe PICAUD, 20 septembre
- Rose DEBIOSSAC née CAILLAUD, 29 septembre
- Colette GOYAULT née LOCHON, 29 septembre
- Marie WAGON née WASZAK, 8 octobre
- Jacques BOUTIN, 3 octobre
- Daniel SAUNIER, 5 octobre

- Gérard SOUCHAUD, 30 octobre
- Michel BONNET, 5 novembre
- Jean-Claude BOULIN, 8 novembre
- Edith AMETEAU née TOUFFOU, 9 novembre
- Bruno SALVERT, 9 novembre
- Monique LACASSAGNE née MEUNIER, 11 novembre
- Claudette GABORIAU née GIRARD, 14 novembre
- Suzanne POTREAU née PLUMEREAU, 15 novembre
- Georges CHANTECAILLE, 18 novembre
- Arlette HUGÉDÉE née DANIAU, 23 novembre
- Pascal SCIARE, 1^{er} décembre
- Jacques BIOTTEAU, 3 décembre
- Raymond GIRAUD, 7 décembre
- Dominique ROBIN, 9 décembre
- Georges MAÎTRE, 17 décembre
- Catherine DESSAULT née COLLIN, 18 décembre
- Edmond DUMAS-DELAGE, 27 décembre
- André LECHAUX André, 27 décembre
- Boodram SARAYE, 27 décembre
- Bernadette AUGER née NEVEUX, 30 décembre
- José BORGES DA COSTA, 30 décembre



Le Crédit Mutuel, banque de proximité, vous encourage à solliciter vos commerces locaux.

Crédit Mutuel Neuville de Poitou
69, allée Jean Monnet 86170 Neuville de Poitou
05 49 03 61 76

REJOINDRE UNE BANQUE
DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

L'énergie illimitée,
Avec la batterie virtuelle MySmartBattery, stockez votre propre énergie et utilisez votre électricité en toute liberté
+20 000 MySmartBattery actives

Economisez dès aujourd'hui grâce au soleil !
Après l'installation de mes panneaux photovoltaïques

En journée, je stocke mon surplus de production solaire

Sur batterie virtuelle Mylight150* ou physique

La nuit, je consomme l'énergie stockée

Comment souscrire ?

Nous contacter
Wilfried CAILLAULT
Chargé d'affaires photovoltaïque
05 49 84 05 00
lumelec@lumelec.fr

*Capacité de stockage et de la durée illimitée



BIEN VOIR. BIEN ÊTRE.

C.C Super U
86170 NEUVILLE DE POITOU
05.49.51.55.41



6 rond point de l'Europe
86130 ST GEORGES LES BAILLARGEAUX
05.49.61.35.66





NOUVEAU
VOTRE CENTRE D'AUDITION
À NEUVILLE-DE-POITOU

67 allée Jean Monnet
Parking du Super U

05 79 79 92 09

FRANÇOIS QUÉRÉ | BILAN AUDITIF
Audioprothésiste DE | **OFFERT***

*Test non médical

SARL THERAUD Patrick
CHAUFFAGE – SANITAIRE



Installations / dépannages

- Énergies renouvelables
- Chaudières / poêles granulés ou bûches
- Pompes à chaleur, panneaux solaires
- Chaudières FlouL / gaz à condensation
- Salle De Bain de A à Z , Adoucisseur








1 Rue de Bel Air, Les Rochelles 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU
Tél : 05 49 54 63 03 - sarl.theraud.patrick@orange.fr
www.chauffage-neuville-de-poitou.com

SUPER U
NEUVILLE-DE-POITOU

courses U.com

TOUTES VOS COURSES DU QUOTIDIEN *Faire encore plus pour vous !*

AU MÊME PRIX QU'EN MAGASIN !

U location

www.superu-neuvilledepoitou.com

Clémence Antonin La livraison des p'tits chefs

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
sur la Vienne et les Deux-Sèvres.



Les repas sont fabriqués à Neuville-de-Poitou.

05 49 01 95 50 www.clemence-antonin.com



projectil sogepress

Pour devenir **annonceur** contactez-nous **02 47 20 40 00**

3 rue de la Tuilerie - 37550 SAINT-AVERTIN www.projectil-sogepress.fr

Le petit joaillier

CRÉATEUR & ARTISAN

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - JOAILLERIE
VENTE - CRÉATION & RÉPARATION - RACHAT OR



Le petit joaillier met son savoir-faire à votre disposition pour vos réparations, créations et transformations de bijoux, ainsi que pour l'entretien et réparation de vos montres et horloges.
Vous trouverez dans notre boutique un large choix de bijoux en or, argent et plaqué or, des articles de baptêmes ainsi qu'un large choix d'alliances.

5 place Joffre - 86170 Neuville-de-Poitou
Tél. 09 56 48 00 15
www.lepetitjoaillier.com

Toujours proche de vous

19 Rue Daniel Ouvrard - Neuville-De-Poitou
Tél. : 05 49 51 18 14



Pas de stress, à y a point S !

avec ou sans ROV
point.s.fr

Pneumatiques • Géométrie
Mécanique générale
Tourisme • 4x4
Agricoles
Professionnels

NEUVIL'PNEUS - 1, rue de la Drouille 86170 Neuville-de-Poitou - 05 49 51 25 86

La proximité récompensée!

Élue
N°1

EN SANTÉ

et l'une des meilleures assurances en Auto, Habitation et Garantie des Accidents de la Vie.



Mutuelle de Poitiers Assurances

Stéphane BOUTELET

EI - Agent Général d'Assurance Exclusif

NEUVILLE-DE-POITOU - 05 49 51 14 72
CHASSENEUIL-DU-POITOU - 05 49 52 87 44
SAINT-MARTIN-LA-PALLU - 05 49 62 24 49

agence.stephane.boutelet@mutuelledepoitiers.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances. N°Orias : 17007379 (www.orias.fr)



10, Place Joffre - NEUVILLE



Les
Lunettes de
Neuville
&
Audition

05 49 51 24 13